



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par le Camping La Vallée des Vignes, nous vous demandons de lire attentivement les présentes conditions générales de location. Ces conditions régissent les ventes de séjours et sont valables au moment où la commande est passée à l'exclusion de toutes autres conditions. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à nos conditions générales et au règlement intérieur du camping concerné, notamment en matière de sécurité.

Conformément aux dispositions de l'article L. 211-8 du Code de tourisme, le Camping La Vallée des Vignes a souscrit une assurance auprès de MIMA garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile professionnelle.

Article 1 - RESERVATION

Les réservations peuvent s'effectuer en ligne, par courrier, par téléphone, ou par mail. Avant tout envoi de réservation, merci de nous contacter afin de connaître les disponibilités. Toute réservation sera effective et ne pourra être confirmée qu'à réception du contrat de réservation, accompagné d'un acompte dont le montant varie suivant le type de location réservé et la durée. La réservation est considérée comme définitive dès qu'elle a fait l'objet d'une confirmation de notre part.

-Réservation d'un localif : **30%** du montant du séjour + la **taxe de séjour** pour les +18 ans +17 € de **frais de dossier** + (*facultatif*) **assurance annulation** 4,5% du montant du séjour, avec un montant minimum de 20 €; le solde sera à régler au plus tard 30 jours avant votre arrivée.

-Réservation d'un emplacement nu : **80 €** + la **taxe de séjour** pour les +18 ans +17 € de **frais de dossier** + (*facultatif*) **assurance annulation** 4,5% du montant du séjour, avec un montant minimum de 20 €; le solde sera à régler au plus tard 30 jours avant votre arrivée.

Vous aurez à régler le solde de votre séjour 30 jours avant votre arrivée, comme indiqué sur la confirmation de réservation, faute de quoi la réservation pourra être considérée comme annulée et les arrhes conservées. Pour toute réservation de localif et/ou de camping intervenant moins de 30 jours avant votre arrivée, vous devrez régler la totalité du montant de la location.

Les personnes mineures pourront effectuer un séjour seulement si elles ont une autorisation parentale et si elles sont accompagnées d'une personne majeure, qui en aura la responsabilité. Lors de la réservation, des demandes particulières peuvent être formulées. Cependant, même si le Camping s'engage à y apporter une attention particulière, nous ne pouvons vous garantir de les satisfaire.

Mode de paiement :

Carte bancaire, virement bancaire, chèque bancaire, espèces, chèques-vacances ANCV (en entier avec talon du haut).

Article 2 - CONDITIONS DE RESERVATION

Les réservations ne lient le Camping La Vallée des Vignes que si le Camping La Vallée des Vignes les a acceptées, ce que le Camping La Vallée des Vignes est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité, et, d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. La réservation d'un emplacement de camping ou d'une réservation d'un localif est faite à titre strictement personnel, vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du Camping La Vallée des Vignes. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou de leurs tuteurs légaux.

En effet, pour des raisons évidentes de sécurité (piscine, évacuation possible du terrain de camping en cas d'alerte météo...) ou de santé (hospitalisation éventuelle pendant le séjour...) les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas admis. En outre, le terrain de camping n'est pas habilité, au sens du décret n° 2002-883 du 3 mai 2002 relatif à la protection des mineurs à l'occasion des vacances scolaires, des congés professionnels et des loisirs, à assurer des séjours collectifs ou individuels hors du domicile familiale de mineurs de moins de 18 ans, non accompagnés de leurs administrateurs légaux.

Lors de la réservation, le Client a l'obligation de communiquer les noms, prénoms et dates de naissance de chaque personne hébergée et le numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule qui stationnera au sein du camping. Le cas échéant, le camping pourra refuser toute personne non inscrite lors de la réservation. Le Client doit obligatoirement faire partie des personnes hébergées.

Pour des raisons de sécurité et d'assurance, le dépassement du nombre d'occupants mentionnés par le Client lors de la réservation n'est pas autorisé.

Toute réservation devient dûment effective avec l'accord du CAMPING La Vallée des Vignes après réception simultanée de l'acompte et du contrat de réservation complété et signé, ainsi qu'après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le Camping La Vallée des Vignes propose des séjours à vocation familiale au sens traditionnel. Les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Le Camping La Vallée des Vignes se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner et toutes celles où les informations sont erronées. L'acceptation se matérialise exclusivement par l'envoi d'une confirmation de réservation par courrier, télécopie ou par mail. À ce titre, Le Camping La Vallée des Vignes vous garantit que votre compte bancaire n'est débité qu'à compter de l'enregistrement de la confirmation de la réservation.

Toutes les photos et textes utilisés dans le catalogue ou sur le site Internet du Camping La Vallée des Vignes sont non contractuels.

Conformément à l'article L121-28 du code de la consommation, l'ensemble des services et prestations proposés sur notre site internet n'est pas soumis au droit de rétractation prévu aux articles L121-18 et suivants du code de la consommation. En conséquence, les prestations de services d'hébergement et de loisirs commandés sur le site sont exclusivement soumises aux conditions d'annulations prévues aux présentes conditions générales de vente.

Néanmoins, conformément à la loi n°2014-344 du 17 mars 2014, le Client a la possibilité d'annuler les assurances souscrites sous les 14 jours à compter de la souscription, seulement si l'assurance souscrite couvre un risque pour lequel le client est déjà assuré et s'il justifie de cette garantie antérieure. La résiliation n'est toutefois possible que si aucune garantie n'a été mise en œuvre au jour de la demande de résiliation.

Les hébergements sont attribués par Le Camping La Vallée des Vignes en fonction des disponibilités, de manière à optimiser les plannings. Cette attribution peut être modifiée à tout moment avant la remise effective des clefs sans toutefois pouvoir consister en une modification majeure de l'emplacement de camping ou de l'hébergement loué.

L'accès à l'hébergement pourra être refusé en cas d'attitude perturbatrice de clients, contraire au calme et à la sérénité du site d'accueil.

EMPLACEMENTS

Le forfait de base comprend l'emplacement pour une tente ou une caravane ou un camping-car pour deux personnes, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil.

LOCATIONS

Les hébergements localifs sont tous équipés. Le forfait de base est d'une à six places selon le type de localif. Le descriptif des hébergements est disponible dans l'espace réservation ou sur le site internet

Le Camping La Vallée des Vignes se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou aux familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

L'installation d'une toile de tente peut être autorisée selon certaines conditions sur les emplacements des hébergements localifs. Le camping La Vallée des Vignes se réserve le droit d'accepter ou de refuser cette demande. (Forfait Tente supplémentaire, cf grille tarifaire).

Article 3 - TARIFS ET TAXES DE SEJOUR

Les prix indiqués sont valables pour la saison en cours et s'entendent en euros, TVA incluse.

Les prix comprennent :

La location de l'hébergement équipé ainsi que l'accès au camping, mentionné sur le bulletin de réservation. Les consommations d'eau, gaz et électricité. L'emplacement pour un véhicule par location. L'accès aux équipements du camping tels que définis sur la brochure et le site Internet.

Les prix ne comprennent pas :

Les taxes : taxes de séjour, éco-participation, taxes locales
La garantie annulation.
Les frais de réservation de 17€

Les options supplémentaires telles qu'une tente supplémentaire, une voiture supplémentaire, le supplément éventuel, si celui-ci est admis par le camping, des draps, du kit bébé, les activités payantes proposées par le camping à régler sur place, la location de vélos. Les frais de ménage sont de 60€ dans le cas où il n'est pas effectué par vos soins.

La caution pour les localifs est de 200€ + 60€ (non restituée sur place, détruite ou renvoyée par courrier à la demande du client). Une retenue sur la caution peut être effectuée si la location n'est pas rendue en état normal de propreté.

La caution pour les emplacements est de 80€ non restituée sur place, détruite ou renvoyée par courrier à la demande du client). Une retenue sur la caution peut être effectuée si l'emplacement n'est pas rendu en état normal de propreté.

Les frais de transport ou de consommations personnelles. Les prestations supplémentaires découlant d'une prolongation volontaire ou involontaire du séjour

(arrivée anticipée, conditions climatiques, etc.) sont à la charge du client sur la base du tarif en vigueur.

Les visiteurs sont acceptés mais n'ont pas accès à la piscine.

Évolution des Tarifs :

Les tarifs sont dynamiques et peuvent évoluer au fur et à mesure de la saison. Le Camping La Vallée des Vignes ne pourra en aucun cas être tenu responsable d'une différence de coût entre deux séjours réservés pour la même période. Les tarifs indiqués sur le site sont en euros, TVA comprise au taux en vigueur au moment de la date d'encaissement de l'acompte et de la totalité du prix. Tout changement ou modification du taux ainsi que toute évolution des taxes applicables au séjour, à la date de facturation, pourra être répercuté sur le prix du séjour.

Promotions :

Les offres promotionnelles sont soumises à certaines conditions et notamment de disponibilité. Les réductions de prix ou opérations promotionnelles proposées par Le Camping La Vallée des Vignes postérieurement à la date de réservations ne sont pas rétroactives. Par ailleurs, les réductions de prix ou opérations promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles sauf mention contraire. Lors de ces occasions, il est possible que pour un même séjour, les clients aient payé des prix différents. Les clients ayant payé le prix le plus élevé ne pourront en aucun cas bénéficier d'un remboursement de la différence entre le prix qu'ils ont payé et le prix promotionnel.

NOTE IMPORTANTE :

Aucune brochure ne peut être à l'abri d'éventuelles erreurs. Veuillez-vous faire confirmer les prix et les descriptifs à la réservation. Seuls les prix mentionnés sur votre facture seront contractuels.

Article 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT

Le solde du séjour réservé est payable en totalité 30 jours avant la date d'arrivée. Les moyens de paiement acceptés par notre société sont les suivants :

- par carte bancaire, le débit de votre compte sera visible dans votre espace client 3 à 5 jours après la date prévue de l'échéance.

- par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de Le Camping La Vallée des Vignes.

- par ANCV, nous vous conseillons de nous les envoyer en recommandé, complétés avec les coordonnées à l'ordre de Le Camping La Vallée des Vignes.

Important : Merci de laisser impérativement les talons sur les chèques vacances

- par virement sur le compte bancaire en mentionnant **vos n° de séjour**

Pour toutes réservations à moins de trente jours avant votre arrivée la totalité du montant du séjour est à régler par carte bancaire ou virement. Attention : passé les délais de paiement et sans règlement de votre part, nous remettons votre hébergement à la vente.

Article 5 - RESERVATIONS GROUPE

• Toute réservation de 2 hébergements ou plus, par la même personne physique ou par des personnes physiques différentes mais se connaissant et se déplaçant ensemble pour les mêmes motivations aux mêmes dates de séjour sur le même camping est considérée comme un groupe.

• Les hébergements proposés sur le site internet sont adressés exclusivement à la clientèle individuelle.

• Pour toute demande de réservation de groupe, vous devez impérativement contacter Le Camping La Vallée des Vignes, par téléphone ou par e-mail. Le Camping La Vallée des Vignes, se réserve le droit d'étudier la demande de réservation avant acceptation ou refus de celle-ci.

Afin de garantir une ambiance propice au repos et à la détente dans l'esprit familial et convivial qu'elle s'engage à offrir à ses Clients, la Société se réserve la possibilité de refuser une réservation de groupe.

Article 6 - ANIMAUX

Les animaux sont autorisés au Camping La Vallée des Vignes. Ils devront être obligatoirement tenus en laisse et les propriétaires devront être munis du carnet de vaccination à jour.

Les chiens de catégorie 1 et 2 sont strictement interdits dans l'enceinte du camping.

Article 7 - VACAF

Nos campings ne sont pas labellisés VACAF.

Article 8 - RESPONSABILITE

Il appartient au campeur de s'assurer. Sauf exécution défectueuse par le camping de ses obligations. Le camping décline toutes responsabilités en cas de vol, d'incendie, d'intempéries... et en cas de tout incident relevant de la responsabilité du campeur.

Le Camping La Vallée des Vignes n'étant pas des hôteliers, ne pourront en aucun cas être tenus responsables des pertes ou des vols d'objets personnels, dommages ou pertes pouvant survenir aux biens et effets des clients pendant le séjour. Le camping ne saurait être tenu pour responsable de l'exécution ou de la mauvaise exécution du contrat conclu en cas de faute du client, en cas de force majeure ou du fait imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat.

Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur, notamment aux règlements d'accès aux parcs aquatiques (bermudas et maillots shorts interdits, seuls les maillots de bains sont autorisés), le port du bracelet est obligatoire et au règlement interne du respect des normes sonores en vigueur.

En cas de non-respect du règlement intérieur du camping, remis à l'arrivée sur simple demande, la direction se réserve le droit de mettre fin au séjour du client sans aucune indemnité. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

- Le Client est le seul interlocuteur responsable vis-à-vis Le Camping La Vallée des Vignes, notamment au plan de la responsabilité financière, et plus particulièrement en cas d'annulation totale ou partielle du séjour.

- Le Camping La Vallée des Vignes ne saurait voir sa responsabilité engagée en cas de modification, d'annulation ou d'autres événements imputables à des cas de force majeure, du fait imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat.

- Le Camping La Vallée des Vignes ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution de la réservation en cas de force majeure, de perturbation ou grève totale ou partielle notamment des services postaux et moyens de transport et/ou communications, ou du fait imprévisible. Vous déclarez connaître les caractéristiques et les limites de l'internet, en particulier ses performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications. Le Camping La Vallée des Vignes ne pourra être tenu que d'une obligation de moyens à cet égard.

- Le Camping La Vallée des Vignes ne pourra accepter aucune réclamation et aucun remboursement, relatifs à toute inexécution ou mauvais exécution de la prestation qui vous est fournie, imputable soit au Client, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure. Sauf disposition légale contraire, la responsabilité du Camping La Vallée des Vignes ne saurait être engagée du fait d'une faute d'un tiers et notamment d'un de ses Partenaires.

Article 9 - DUREE DU SEJOUR

Les arrivées en haute saison se font entre 16h et 20h (en cas de retard prévenir le camping), et les départs se font entre 8h30 et 10h. Les arrivées en emplacements se font tous les jours à partir de 14h, et les départs avant 12h. En avant-saison et après-saison, les jours d'arrivée sont libres (hormis le dimanche) et à déterminer en fonction des disponibilités. La durée de séjour réservé en location est libre. Les arrivées se font entre 16h et 18h (du lundi au vendredi) et de 15h à 17h le samedi (en cas de retard prévenir le camping) et les départs se font entre 9h30 et 11h. Les arrivées en emplacements se font tous les jours (sauf le dimanche) à partir de 14h (et les départs avant 12h).

LE SEJOUR

Un dépôt de garantie de 200€+60€ par hébergement sera demandé au client et devra être réglé à l'arrivée. Un dépôt de garantie de 30€ par emplacement sera demandé.

Hébergements localisés : Au jour de départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement localisé doit être libéré avant **10 heures du matin**. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté et de rangement. L'inventaire pourra être vérifié, tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. Il appartient au client de vérifier à son arrivée l'inventaire de l'hébergement. Si le client ne remet pas à l'accueil du camping l'état des lieux d'entrée, il sera présumé avoir pris les lieux dans un bon état général et de propreté.

Il ne sera admis aucune contestation du client en cas de départ effectué sans état des lieux de sortie réalisée contradictoirement avec un représentant du camping ou si le client n'a pas remis au camping l'état des lieux d'entrée signé par ses soins. En cas de départ du client en dehors des horaires en vigueur dans le camping pour la réalisation des états de lieux de sortie, le personnel du camping sera seul juge de l'état général et de propreté de l'hébergement ou de l'emplacement.

Dans le cas où l'hébergement localisé n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, un forfait nettoyage d'une valeur minimale de 60 euros vous sera demandé. Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

Emplacements nus : Au jour de départ indiqué sur votre contrat, l'emplacement doit être quitté avant 12h.

Les dépôts de garantie seront soit déchirés soit renvoyés par courrier (en nous laissant une enveloppe timbrée) au plus tard 15 jours après votre départ, déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie que nous aurons effectué. Nous vous contacterons dans la semaine si les consignes n'ont pas été respectées. La retenue de caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

Article 10 - ANNULATION ET MODIFICATIONS

Modification de votre réservation

Toute demande de modification des critères de votre réservation devra être adressée par écrit à l'adresse suivante :

CAMPING LA VALLEE DES VIGNES - 2 ROUTE DE MEAT - LIEU-DIT LA CROIX PATRON - CONCOURSON SUR LAYON - 49700 DOUE EN ANJOU

Le camping La Vallée des Vignes se réserve le droit d'accepter ou de refuser selon les disponibilités et possibilités d'accueil.

En cas d'acceptation par le camping La Vallée des Vignes, toute modification donnera lieu à des frais de traitement de la demande de modification de 15€.

Si la modification demandée par le client correspond à un séjour d'un tarif plus élevé, le client devra en outre régler au camping La Vallée des Vignes la différence. Si la modification demandée par le client correspond à un séjour d'un tarif moins élevé, le camping La Vallée des Vignes remboursera la différence au client.

Si la modification n'est pas acceptée par le camping La Vallée des Vignes, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales ou l'annuler. Toute demande de modification intervenant 7 jours et moins avant le début du séjour (la date de réception de la lettre par le camping La Vallée des Vignes est prise en compte) sera rejetée de plein droit.

En l'absence de message de votre part indiquant un report de votre date d'arrivée, l'hébergement pourra être à nouveau disponible à la vente 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation. Le règlement intégral du séjour demeure exigé.

Prestations non utilisées

Tout séjour interrompu ou abrégé de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.

Modification ou Annulation du fait du camping La Vallée des Vignes

En cas de modification par le camping La Vallée des Vignes des caractéristiques du séjour avant son commencement, la société en informera le client au moins 8 jours avant de manière claire et lisible quant aux éléments modifiés et sur un support durable. Le Client aura le choix :

- Soit d'annuler dans le délai indiqué. Le séjour sera alors totalement remboursé.

En cas d'annulation de la réservation du fait du camping La Vallée des Vignes, le séjour sera totalement remboursé au client, sauf si cette annulation est due soit à un fait du client soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers au contrat soit en cas de force majeure. Cette annulation ne pourra pas donner lieu au versement de dommages et intérêts complémentaires.

Annulation du fait du client

Toute annulation devra être notifiée par courrier, la date du cachet faisant foi. Il vous sera retenu :

- Plus de 30 jours avant la date d'arrivée prévue : l'acompte versé sera conservé sauf si vous avez souscrit à la garantie annulation et remplissez les conditions de remboursement.

- Moins de 30 jours avant la date d'arrivée prévue : 100 % du coût du séjour sauf si vous avez souscrit à la garantie annulation et remplissez les conditions de remboursement.

Article 11 - GARANTIE ANNULATION

(Souscrite au moment de la signature du contrat au plus tard 48h après)

Emploiement nu : 5 € TTC par nuit pour les séjours inférieurs à 3 jours et 15 € TTC pour les séjours supérieurs à 3 jours

Hébergement : 5 € TTC par nuit

Jusqu'à J-30 : remboursement sans justificatif (avec déduction de la garantie annulation)

J-29 à J-1 : remboursement sur justificatif médical ou professionnel atteignant un des participants au séjour (avec déduction des frais de réservation et garantie annulation)

J-J+ pendant le séjour : pas de remboursement (tout séjour entamé n'est plus soumis à la garantie annulation)

La garantie annulation comprend le remboursement des frais de séjour (hors frais de réservation et garantie annulation) sur présentation de documents justifiant l'annulation dans les cas suivants :

- Maladie grave, accident grave ou encore décès atteignant un membre de votre famille y compris la rechte, l'aggravation d'une maladie chronique ou préexistante, ainsi que les suites, les séquelles d'un accident survenu antérieurement à la souscription du contrat de vous-même, votre conjoint de droit ou de fait, vos ascendants ou descendants jusqu'au 2ème degré, beaux-pères, belles-mères, sœurs, frères, beaux-frères, belles-sœurs, gendres, belles-filles, votre tuteur légal ou d'une personne vivant habituellement sous votre toit, de la personne qui vous accompagne pendant votre séjour nominativement citée et assuré au titre de ce contrat, de votre remplaçant professionnel nominativement cité au moment de la souscription, de la personne chargée pendant votre séjour de la garde de vos enfants mineurs, ou d'une personne handicapée dont vous êtes le tuteur légal vivant sous le même toit que vous, que vous en soyez le tuteur légal.)

- Complication de grossesse avant le 7ème mois d'une des personnes participantes au séjour et assurée au titre de ce contrat qui entraînent la cessation absolue de toute activité professionnelle ou autre.)

- Dommages matériels importants atteignant vos biens propres et nécessitant impérativement votre présence

- Licenciement économique ou rupture conventionnelle de vous-même ou de votre conjoint de fait ou de droit assuré par ce même contrat à la condition que la procédure n'ait pas été engagée antérieurement à la souscription du contrat.

- Accident ou vol total de votre et/ou de votre caravane survenant sur le trajet direct pour se rendre sur le lieu de séjour

Suppression ou modification des dates de vos congés payés ou de ceux de votre conjoint de fait ou de droit imposé par votre employeur et accordées officiellement par ce dernier par écrit avant l'inscription au séjour, ce document émanant de l'employeur sera exigé. Cette garantie ne s'applique pas pour les chefs d'entreprise, professions libérales, artisans et intermittents du spectacle.)

Vous serez remboursé à concurrence du montant de l'acompte versé. Pendant votre séjour, si l'un des événements ci-dessus survient et vous contraind à interrompre votre séjour, vous serez remboursé de la somme correspondant à la partie du séjour non effectuée.

En cas de sinistre, avertir par écrit en lettre recommandée avec accusé de réception camping La Vallée des Vignes 2 route de Meât Lieu-dit La croix Patron CONCOURSON SUR LAYON 49700 DOUE EN ANJOU en apportant la preuve écrite du sinistre ou par mail à infos@la-vallee-des-vignes.com

Article 12 - INFORMATIQUE ET LIBERTE

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par la société camping La Vallée des Vignes comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes, pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients de la société du camping La Vallée des Vignes en fonction de vos centres d'intérêts.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, le client est informé qu'il bénéficie d'un droit d'accès, de rectification qui lui sera notifié le cas échéant, de portabilité et d'effacement des données à caractère personnel le concernant, ou encore de limitation du traitement de ces données. Il peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant. Pour cela, il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante en nous indiquant vos noms, prénoms et adresse :

Article 13 - DROIT A L'IMAGE

Le Client, sans contrepartie financière ou pécuniaire de quelque nature que ce soit, autorise expressément **LE CAMPING LA VALLEE DES VIGNES** ou toute autre entité qui viendrait aux droits **DU CAMPING LA VALLEE DES VIGNES** dans le cadre d'une vente, d'une cession de part sociales, d'une prise de contrôle, d'une fusion ou d'une acquisition, et tous ses ayants-droits : à fixer, reproduire, diffuser et exploiter son image, en tout ou partie, en nombre illimité, à titre gracieux, dans le monde entier, en tous formats, en couleurs et/ou en noir et blanc, sur tous supports connus actuels ou à venir, et par tous moyens actuels ou à venir, notamment sur toutes les antennes **DU CAMPING LA VALLEE DES VIGNES** sur tous services audiovisuels et tous services en ligne sur tous réseaux ; à diffuser son image avec le logo **DU CAMPING LA VALLEE DES VIGNES**. En conséquence, le Client garantit **LE CAMPING LA VALLEE DES VIGNES** contre tout recours et/ou action que pourrait former les personnes physiques ou morales qui estimeraient avoir des droits quelconques à faire valoir sur l'utilisation de son image qui serait susceptible de s'opposer à leur diffusion. Le Client reconnaît d'ores et déjà être informé et accepter que la décision d'exploiter ou non son image sera laissée à la discrétion du Camping. Le client se porte fort pour le compte de ses participants, **LE CAMPING LA VALLEE DES VIGNES** ne prend à son égard et à ce titre aucun engagement d'exploitation en tout ou partie des images enregistrées. Cette autorisation est accordée pour une durée de trente (30) ans à compter de la signature des présentes, renouvelable par accord mutuel des parties, formalisée par écrit, et restera valable en cas de changement de son état civil actuel.

Article 14 - RÉCLAMATIONS

Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels doit être signalée par écrit au **CAMPING LA VALLEE DES VIGNES** dans les 20 jours suivants la fin du séjour : Passé le délai de 20 jours, aucune réclamation ne sera prise en considération.

Médiation de la consommation

En cas de litige, et à défaut d'accord amiable ou de réponse du Gestionnaire, le Locataire a la possibilité de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation.

Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir sont les suivantes : BAYONNE MEDIATION - 32 rue du Hameau 64200 BIARRITZ - www.bayonne-mediation.com

Article 15 - DROIT APPLICABLE - LITIGES

Les parties conviennent que ce contrat est soumis au droit français. En cas de litige relatif à leur interprétation et/ou à leur exécution, le client aura le choix du Tribunal compétent.